



 enowe
&
ARTAGON

FONDS DE PRODUCTION
ARTISTIQUE
ENOWE-ARTAGON

Appel à projets [session 2022]

12/04 → 22/05/2022



PRÉSENTATION

Le Fonds de production artistique Enowe-Artagon est destiné à soutenir financièrement et à accompagner des projets socialement engagés, portés par des artistes et des collectifs émergent-es établi-es en France et évoluant dans tous les champs de la création.

Objectif et fonctionnement

Le Fonds vise à soutenir des projets artistiques présentant un engagement sociétal fort, que ce soit à travers une approche collaborative de la création, ou une réflexion autour des enjeux qui animent le monde d'aujourd'hui.

À l'issue du présent appel à projets, six projets seront sélectionnés par un comité de sélection et d'accompagnement pour bénéficier d'une enveloppe de production et d'un suivi personnalisé pendant un an.

Pour la session 2022, six enveloppes de production seront attribuées :

- ★ Quatre enveloppes de 4000€
- ★ Deux enveloppes de 8000€

Les candidat-es devront indiquer lors du dépôt de leur dossier quelle enveloppe ils ou elles demandent en fonction de l'échelle et de l'ampleur de leur projet.

L'aide octroyée par le Fonds de production artistique Enowe-Artagon ne constitue pas nécessairement un financement exclusif, et peut donc constituer qu'une partie du budget total d'un projet.

Principe de circularité

Le fonds fonctionne selon une logique de transmission, avec l'objectif de soutenir de plus en plus de projets, dotés d'enveloppes de plus en plus importantes, année après année.

Il sera ainsi demandé aux artistes de penser le modèle économique de leur projet pour qu'en cas de commercialisation (acquisition par une collection ou une galerie, distribution, édition de multiples, diffusion lors d'un festival, représentations, etc.), ils ou elles soient en mesure de rembourser les frais de production à hauteur de leur part dans le budget total, afin qu'ils puissent réintégrer le fonds et soutenir d'autres projets dans le futur.

Ce principe de remboursement sera défini conjointement avec les lauréat-es selon les spécificités et les logiques propres à chaque projet.

Comité de sélection et d'accompagnement

Les six projets artistiques seront choisis conjointement par un comité de sélection composé des équipes d'Enowe et d'Artagon, et de cinq professionnel-les de l'accompagnement et de la production de projets artistiques émergents :

- ★ Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Médicis (Clichy-sous-Bois et Montfermeil)
- ★ Lou Colombani, fondatrice et directrice de Parallèle - Pôle de production et festival international des pratiques artistiques émergentes (Marseille)
- ★ Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris
- ★ Anna Labouze & Keimis Henni, fondateurs et directeurs d'Artagon, directeurs artistiques des Magasins généraux (Pantin)

En plus de l'aide financière, les projets lauréats seront accompagnés par les membres du comité et l'équipe d'Artagon. En fonction des besoins de chaque artiste et des spécificités de chaque projet, cet accompagnement pourra prendre la forme d'un suivi artistique, budgétaire, logistique ou technique, sous la forme de rendez-vous individuels réguliers.

S'ils-elles le souhaitent, les artistes lauréat-es pourront également être aidé-es dans la recherche d'un lieu ou d'une entité de diffusion afin de pouvoir présenter leur projet au public une fois sa réalisation terminée. Ils-elles seront également accompagné-es dans la définition économique de leur projet.

Visuel en couverture :
RIFT (Liam Warren) et Arthur Ezkenazi, *Le Chemin des fous* (atelier préparatoire), projet de performance en collaboration avec le Refuge Migrants LGBTQIA+ de Marseille accompagné dans le cadre de la session 2021 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon
Photo © Cléa Rekhoul - © RIFT

MODE DE SÉLECTION

Le Fonds de production artistique Enowe-Artagon s'adresse aux artistes et collectifs émergent-es de toutes disciplines établies en France, sans condition d'âge, de nationalité ou de diplôme.

Profil des candidat-es

Pour proposer un projet, les candidat-es doivent se situer au début de leur parcours et ne pas bénéficier des moyens financiers suffisants pour réaliser le projet proposé.

Les duos ou collectifs d'artistes émergent-es peuvent postuler en proposant un projet commun. Un seul dossier pourra être déposé par artiste, duo ou collectif, pour une seule enveloppe.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des champs de la création contemporaine : arts plastiques, photographie, vidéo, art digital, design, architecture, édition, mode, danse, musique, performance, théâtre, cirque, cuisine, etc.

Les propositions artistiques pourront ainsi prendre des formes variées, dont voici une liste non exhaustive : réalisation d'une vidéo, d'un film ou d'une série de photographies, production d'une sculpture ou d'une installation, création d'une collection de vêtements, mise en scène d'un spectacle, d'une performance ou d'une chorégraphie, édition et diffusion d'une publication, développement d'une œuvre digitale ou d'un projet de design, enregistrement d'une création musicale...

Aucune autre condition, notamment d'âge, de nationalité ou de diplôme, n'est requise.

Critères de sélection

L'étude et la sélection des projets est faite conjointement par les équipes d'Enowe et d'Artagon, et par les membres du comité de sélection et d'accompagnement, selon les critères suivants :

1. Originalité et intérêt de la démarche artistique : le-la candidat-e devra présenter une démarche artistique singulière et originale, d'un point de vue à la fois théorique et formel, démontrant une pratique d'une certaine maturité et un univers affirmé.

2. Ampleur du projet : le projet soumis devra être d'une certaine envergure, que ce soit par sa taille, sa complexité technique, son temps de développement ou l'engagement nécessaire à sa réalisation.

3. Qualité de la proposition : le projet devra présenter un niveau de réflexion et d'aboutissement poussé, résultat d'une recherche sérieuse et approfondie.

4. Faisabilité et adéquation budgétaire : le projet devra être le plus réaliste possible, tant d'un point de vue technique qu'économique, avec un budget bien équilibré et adapté à la proposition artistique.

5. Ancrage dans la société : seront particulièrement appréciés les projets qui intègrent des enjeux clés qui animent la société — construction du lien social, questions d'identité et d'inclusion, transition écologique, rôle des nouvelles technologies et des nouveaux médias, histoire et géopolitique, récits alternatifs, recherche scientifique, sujets d'actualité, etc.

6. Dimension collaborative : des projets en collaboration avec différents acteurs de la société, tels que des structures scolaires, périscolaires et sociales, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des industriels, des artisans, des chercheur-euses, des penseur-euses ou des scientifiques seront particulièrement appréciés.

7. Responsabilité environnementale : les projets soumis doivent refléter dans leur formulation une logique d'éco-conception, afin que leur production soit la plus respectueuse possible de l'environnement.

8. Présentation formelle : les dossiers les plus clairs, les mieux conçus, rédigés et synthétiques seront susceptibles de retenir plus facilement l'attention des membres du comité.

SOUMETTRE UN PROJET

Dossier de candidature

Pour candidater, le ou la candidate doit remplir ce formulaire en ligne, avant le dimanche 22 mai 2022 à 23h59 au plus tard :

[ACCÈS AU FORMULAIRE
DE CANDIDATURE](#)

En plus du formulaire à remplir en ligne, il est impératif de transmettre :

- ★ Un CV artistique au format PDF.
- ★ Un portfolio au format PDF.
- ★ Un document d'annexes permettant de mieux comprendre le projet présenté dans le formulaire (images, textes, fichiers audio et vidéo sous forme de liens, etc.) au format PDF.
- ★ Le budget de production détaillé du projet sous la forme d'un tableau au format Excel ou PDF. Le tableau doit nécessairement inclure l'enveloppe demandée (4000€ ou 8000€), ainsi que les éventuels autres soutiens déjà obtenus, demandés ou espérés avec leurs montants.

Ces documents sont à envoyer en un seul envoi par email à l'adresse artagon@artagon.org le dimanche 22 mai 2022 à 23h59 au plus tard.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom de l'appel, selon le format suivant : Prénom Nom (et nom du collectif le cas échéant) - Fonds Enowe-Artagon

La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 10 Mo.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à artagon@artagon.org avant jeudi 19 mai à 18h.

les candidat-es seront contacté-es début juillet afin d'être informé-es des résultats.

Calendrier

- ★ 12 avril 2022 : ouverture de l'appel à projets.
- ★ 22 mai 2022 : clôture de l'appel à projets.
- ★ Fin-mai – début juillet 2022 : sélection des projets soutenus et rencontre avec les lauréat-es.
- ★ Mi-septembre 2022 : annonce publique des projets sélectionnés.
- ★ Septembre 2022 – juin 2023 : accompagnement et production des projets sélectionnés.



dach&zephir, *Panié Machann* (visuel préparatoire), projet de design accompagné dans le cadre de la session 2021 du Fonds de production Enowe-Artagon
© dach&zephir

À PROPOS

Fonds de dotation Enowe

Enowe est une structure d'investissement et de conseil familiale fondée par Hugues Souparis, entrepreneur à l'origine d'une entreprise industrielle de haute technologie, la société Surys, fondée en 1984 sous le nom d'Hologram. Industries.

Enowe développe une stratégie prioritaire d'investissement dans les projets à impact social et environnemental positif, ainsi que dans les savoir-faire d'excellence.

Alimenté par une partie des bénéfices d'Enowe, le fonds de dotation a pour vocation de soutenir des projets à but non lucratif dans les domaines artistiques, sociaux et environnementaux.

enowe.com



Arnaud Tételin, *Images de pensée* (visuel préparatoire), projet d'édition accompagné dans le cadre de la session 2021 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon
© Arnaud Tételin

Artagon

Artagon est une association d'intérêt général née en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes.

Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – expositions, évènements, aides à la production, bourses, formations, rencontres, accompagnement, documentation, création et gestion de lieux – destinés aux étudiant-es en art, aux jeunes artistes et aux professionnel-les de la culture en début de parcours.

Partant de la vision que l'art et la culture jouent un rôle clé dans le développement d'une société novatrice, plus inclusive et bienveillante, et que la création émergente contribue à réinventer et à enchanter le monde, Artagon mène et accompagne des projets en collaboration avec de nombreux acteurs publics et privés, notamment des champs de l'économie, du social et de l'éducation.

Artagon porte enfin une vision inclusive, accessible et populaire de la création contemporaine, et agit en faveur de la découverte de l'art par une grande diversité de publics.

Artagon a été fondée et est dirigée par les directeurs artistiques et commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni.

www.artagon.org

Facebook – Instagram : @artagonofficiel



June Balthazard, *Millennials* (répétition), projet de film accompagné dans le cadre de la session 2021 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon
© June Balthazard



Marilou Poncin, *Liquid love is full of ghosts* (visuel préparatoire), projet d'installation vidéo accompagné dans le cadre de la session 2021 du Fonds de production artistique Enowe-Artagon
© Marilou Poncin